

Fiche 2. Proposer des temps d'éducation thérapeutique en lien avec la stratégie thérapeutique

Quand proposer une ETP ?

Certaines thérapeutiques nécessitent sur une période transitoire des apprentissages pour une suite de soins (chirurgie ambulatoire) ou en raison des risques pour la santé (anticoagulants).

Des thérapeutiques plus complexes ou associées entre elles demandent des changements ou des adaptations importantes et peuvent être difficiles à suivre par le patient sans acquisition de compétences.

Dans la maladie chronique, le patient, les parents ou proches d'un enfant malade, d'une personne en situation de handicap ou qui avance en âge, sont confrontés à une surveillance quotidienne de l'état de santé, à l'évolution de la maladie, à la nécessité de faire face aux crises, de se traiter et savoir prendre des initiatives, de s'adapter en permanence à la situation et trouver un équilibre, d'associer des proches à cette gestion quotidienne. Ils ont besoin d'acquérir et de mobiliser fréquemment des compétences d'autosoins et d'adaptation, et de les maintenir dans le temps.

Sous quels formats la dispenser ?

Les formats ont comme caractéristiques communes d'être personnalisés, de s'appuyer sur une évaluation individuelle des besoins éducatifs, des séances dédiées, des méthodes interactives, une évaluation finale. Ils diffèrent en termes de durée, de moyens, mais peuvent se compléter dans le temps.

Activité éducative ciblée personnalisée

C'est un apprentissage pratique, ponctuel, mis en œuvre par un professionnel de santé formé à l'ETP pour répondre à un besoin éducatif précis lié à la stratégie thérapeutique au sens large.

Activité éducative ciblée : en pratique

1. **Évaluer le besoin éducatif, les connaissances et compétences de départ** du patient, sa compréhension de la maladie, des thérapeutiques et de leurs conséquences.
2. **Proposer au patient un cadre pour l'apprentissage** d'une compétence définie au préalable, un déroulement et un contenu précis sur un temps suffisamment long pour utiliser des méthodes interactives permettant au patient de manipuler, s'exercer, être mis en situation de résoudre des problèmes.
3. **S'assurer de l'acquisition de la compétence** et des conditions de réalisation dans la vie quotidienne, donner et recevoir du *feedback* : reformulation, mise en situation, observation et retour de la part du soignant et du patient.

Exemples d'activités éducatives ciblées sur une compétence, personnalisées et réalisées lors d'une séance dédiée en individuel ou en groupe qui peut être renforcée par une autre séance si besoin.

- ▶ **Apprentissage d'une autosurveillance, automesure, auto-évaluation** : repérage de signes ou symptômes d'alerte, mesure de la glycémie, de la pression artérielle, de symptômes respiratoires, du poids, des œdèmes, auto-examen des pieds, analyse de résultats d'examen, suite de soins après une chirurgie ambulatoire.
- ▶ **Gestion quotidienne des traitements médicamenteux.**
- ▶ **Application d'une conduite à tenir face à un signe d'alerte, une crise** : plan de traitement, recours à bon escient à un professionnel de santé, au service des urgences, technique de verticalisation après une chute, développement d'un sentiment de sécurité face à la maladie.
- ▶ **Apprentissage d'une pratique ou technique de soin avec ou sans utilisation d'un appareillage** : injection d'insuline, manipulation du débitmètre de pointe, réfection d'un pansement simple, apprentissage des déplacements et/ou changements de position.
- ▶ **Changements du mode de vie** : mise en œuvre d'exercices physiques ou d'une activité physique, d'un équilibre alimentaire.
- ▶ **Adaptation de sa thérapeutique à un autre contexte de vie** : voyage, sport, grossesse.
- ▶ **Adaptation à la maladie** : faisabilité d'un projet de vie personnelle, professionnel, familial.
- ▶ **Préparation à une participation à un programme d'ETP** : expliquer les buts de l'ETP, ses bénéfices, et débiter par l'apprentissage d'une compétence de sécurité.
- ▶ **Compréhension de la maladie, mise en lien des problèmes de santé avec les thérapeutiques et les soins.**
- ▶ **Compréhension et utilisation des ressources du système de santé pour prendre soin de soi** : accès, compréhension, utilisation, interactions avec les professionnels.
- ▶ **Analyse avec le patient de divers incidents**, en particulier celui qui l'a amené aux urgences ou à consulter en dehors d'un suivi planifié.
- ▶ **Soutien des apprentissages ou maintien des compétences d'autosoins ou d'adaptation à la maladie** dans le cadre de l'organisation d'un suivi éducatif régulier après une offre d'ETP initiale.

Programme d'ETP personnalisé

Un programme personnalisé d'ETP fondé sur une évaluation des besoins éducatifs aboutit au choix avec le patient des compétences à développer et à prioriser dans le cadre d'une maladie chronique.

Plusieurs séances en groupe ou individuelles ou en alternance aident le patient et/ou ses proches à acquérir des compétences d'autosoins et des compétences d'adaptation en lien avec la stratégie thérapeutique et le projet de vie du patient.

Mis en œuvre par une équipe pluriprofessionnelle formée à l'ETP, le programme peut s'étendre sur une durée de plusieurs mois. Il mobilise des ressources éducatives variées et nécessite un partage d'informations nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins ou au suivi du patient.

Plusieurs offres d'ETP peuvent être proposées au patient tout au long de sa vie avec la maladie chronique.

Programme d'ETP : en pratique

- 1. Évaluation individuelle des besoins éducatifs** aboutissant à formuler avec le patient les compétences à acquérir en reconnaissant et tenant compte des connaissances de départ de la personne, du vécu et des représentations de la maladie, des symptômes et des traitements.
- 2. Priorisation des compétences d'auto-soins et d'adaptation** négociées et acceptées par la personne, en particulier l'ordre dans lequel ces compétences vont être acquises et mises en œuvre.
- 3. Sélection des contenus et des modalités pédagogiques** adaptées aux besoins éducatifs, attentes et préférences de la personne en tenant compte des ressources locales. **Choix de ressources éducatives** qui favorisent l'implication de la personne, facilitent ses apprentissages.
- 4. Évaluation des compétences acquises** permettant de reconnaître les efforts de la personne, développer ses capacités d'auto-évaluation et réajuster le cas échéant.
- 5. Organisation d'un suivi éducatif régulier** qui aide la personne à maintenir ses compétences tout au long de la maladie, à les renforcer ou à les actualiser ou à en développer d'autres au regard de l'évolution de l'état de santé.
- 6. Réévaluation des besoins éducatifs** systématique lors de toute évolution de l'état de santé et du risque encouru par la personne à court terme.

Offres personnalisées d'ETP tout au long de la maladie chronique

Offre d'ETP initiale :

- elle suit l'annonce du diagnostic ou une période de vie avec la maladie, sans prise en charge éducative, ou est proposée à la suite d'un incident qui a amené le patient à consulter en urgence ou à être hospitalisé ;
- l'évaluation individuelle permet de savoir si les objectifs éducatifs ont été atteints :
 - *si oui : une offre d'éducation thérapeutique de renforcement peut être proposée,*
 - *si non ou partiellement : une offre d'éducation thérapeutique de reprise peut être proposée.*

Offre d'ETP de renforcement :

- elle fait suite à une éducation thérapeutique initiale. Elle est une forme d'ETP continue, qui consolide les compétences du patient et les actualise, elle permet au patient de les adapter ;
- elle permet d'encourager le patient dans la mise en œuvre de ses compétences, et de soutenir ses projets de vie.
 - *Il est possible de fixer avec le patient de nouvelles compétences à développer en lien avec l'évolution de la maladie et de ses traitements.*
 - *La fréquence et le contenu de cette offre sont en lien avec les éléments du suivi médical, les demandes du patient, et les évaluations des compétences acquises.*

Offre d'ETP de reprise :

elle est nécessaire en cas de difficultés dans l'apprentissage ; d'acquisition partielle ou de non-acquisition des compétences négociées avec le patient ; de modifications de l'état de santé du patient ; de changements du contexte et des conditions de vie ou lors du passage des âges de l'enfance à l'adolescence puis à l'âge adulte.

Quels critères de qualité ?

L'ETP doit être :

- cohérente avec les objectifs thérapeutiques et de qualité de vie ;
- évaluée sur le plan de la réalisation par le patient dans sa vie quotidienne ;
- mentionnée dans le dossier du patient : besoins éducatifs, contenus, acquisitions des compétences, difficultés éventuelles, modalités de suivi éducatif.
- Autres critères de qualité http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-05/criteres_de_qualite_dune_education_therapeutique_du_patient_web.pdf

Références. Éducation thérapeutique du patient. Définition, finalités et organisation. HAS; 2007.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/etp_-_definition_finalites_-_recommandations_juin_2007.pdf

Éducation thérapeutique du patient. Comment la proposer et la réaliser. HAS; 2007.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/etp_-_comment_la_proposer_et_la_realiser_-_recommandations_juin_2007.pdf

Adaptations de l'éducation thérapeutique chez les personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA). HAS; 2014.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-05/cahier_des_charges_etp_paerpa_web.pdf

Outils pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers. « Faire dire - Communiquer avec son patient ». HAS; 2015. http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2612334/fr/faire-dire